



Titre paritaire • Technicien en maintenance industrielle



Installation - Maintenance

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le technicien en maintenance industrielle assure les missions de maintenance préventive et corrective (principalement mécanique, électrique et pneumatique) dont l'objectif est de maintenir ou rétablir un équipement industriel dans son état de fonctionnement.

Au terme de ses interventions, le technicien en maintenance industrielle saisie un compte-rendu des opérations effectuées.

Il est également sollicité afin d'optimiser et améliorer la sécurité et les performances des matériels et équipements qui sont dans son périmètre de responsabilité.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- La réalisation d'une intervention de maintenance préventive
- La réalisation d'une intervention de maintenance corrective
- La contribution à la maintenance améliorative

COMPÉTENCES

Contrôler l'état de fonctionnement d'un équipement industriel pluri technologiques





- Réaliser une intervention de maintenance préventive sur un équipement industriel pluri technologiques
- Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un équipement industriel pluri technologiques
- Réaliser une intervention de maintenance corrective sur un équipement industriel pluri technologiques
- Exploiter les informations collectées relatives à l'équipement industriel pour proposer une amélioration technique
- Participer à une action de progrès relative à l'équipement industriel

LES MÉTIERS LIÉS

- Technicien / Technicienne d'installation ou maintenance industrielle
- Technicien / Technicienne méthodes

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution profesionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Niveau: 4

N° Cert. : 1996 0137 R/I

État : Active

RNCP: RNCP39210

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)
- Pro A

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE